



FATA

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

ENSEMBLE,



ON ROULE.



ON S'ÉQUIPE.



ON SE FORME.



ON EMPLOIE.

01/11/2021

01

Introduction

Vincent NOLORGUES

Président de la Ligue du Football Amateur

Membre de droit du Comité Exécutif de la FFF

Budget 2021/2022

DISPOSITIF	Enveloppe de départ 2021/2022	Rappel Enveloppe de départ 2020/2021	Rappel Enveloppe de départ 2019/2020
FAFA EQUIPEMENT CLUBS ET COLLECTIVITES (Enveloppes régionales)	8 000 000 Euros	3 560 000 Euros	8 650 000 Euros
FAFA EQUIPEMENT (Nouvelles Pratiques)	1 500 000 Euros	-	660 000 Euros
FAFA EQUIPEMENT LIGUES & DISTRICTS	750 000 Euros	-	750 000 Euros
FAFA EMPLOI	2 500 000 Euros	2 100 000 Euros	1 350 000 Euros
FAFA TRANSPORT	1 500 000 Euros	500 000 Euros	2 000 000 Euros
FAFA FORMATION	3 000 000 Euros	3 000 000 Euros	2 500 000 Euros
FONDS DE SOLIDARITE		9 695 000 Euros	
TOTAL	17 250 000 Euros	18 855 000 Euros	16 060 000 Euros

02

Nouveautés 2021/2022

Marco SENTEIN

Président de la Commission Fédérale du F.A.F.A.

Nouvelle Identité Graphique

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR
FAFA >

**ENSEMBLE,
ON EMPLOIE.**

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

▶ RDV SUR FFF.FR/FAFA

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR
FAFA >

**ENSEMBLE,
ON SE FORME.**

LA FFF AIDE LES ÉDUCATEURS, LES DIRIGEANTS,
LES ARBITRES AINSI QUE LES CLUBS AMATEURS
À FINANCER LEUR PROJET DE FORMATION.

▶ RDV SUR MAFORMATION.FFF.FR

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR
FAFA >

**ENSEMBLE,
ON ROULE.**

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER
LEUR PROJET D'ACQUISITION D'UN MINI-BUS
POUR LE TRANSPORT DES LICENCIÉ(E)S.

▶ RDV SUR FFF.FR/FAFA

FFF.fr @equipefrance @fff

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR
FAFA >

**ENSEMBLE,
ON S'ÉQUIPE.**

LA FFF AIDE LES COLLECTIVITÉS ET LES CLUBS AMATEURS
À FINANCER LA CRÉATION ET LA RÉNOVATION
DES INSTALLATIONS SPORTIVES.

▶ RDV SUR FFF.FR/FAFA

ENSEMBLE, ON ROULE.

Mise en application octobre 2021



Augmentation de la subvention fédérale pour passer le plafond à 25 000 Euros dans la limite de 50% du coût total du véhicule neuf, hors options.



Augmentation du % d'aide à 40% pour l'achat d'un véhicule d'occasion dans la limite des 20 000 Euros.



Renationalisation de l'enveloppe FAFA Transport à partir du 1er mars.



Dématérialisation de la saisie des dossiers par les clubs sur l'outil de gestion en ligne



Mise en application janvier 2022

Subventionnement pour la location longue durée (LLD).



FFF
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR
FAFA

**ENSEMBLE,
ON ROULE.**

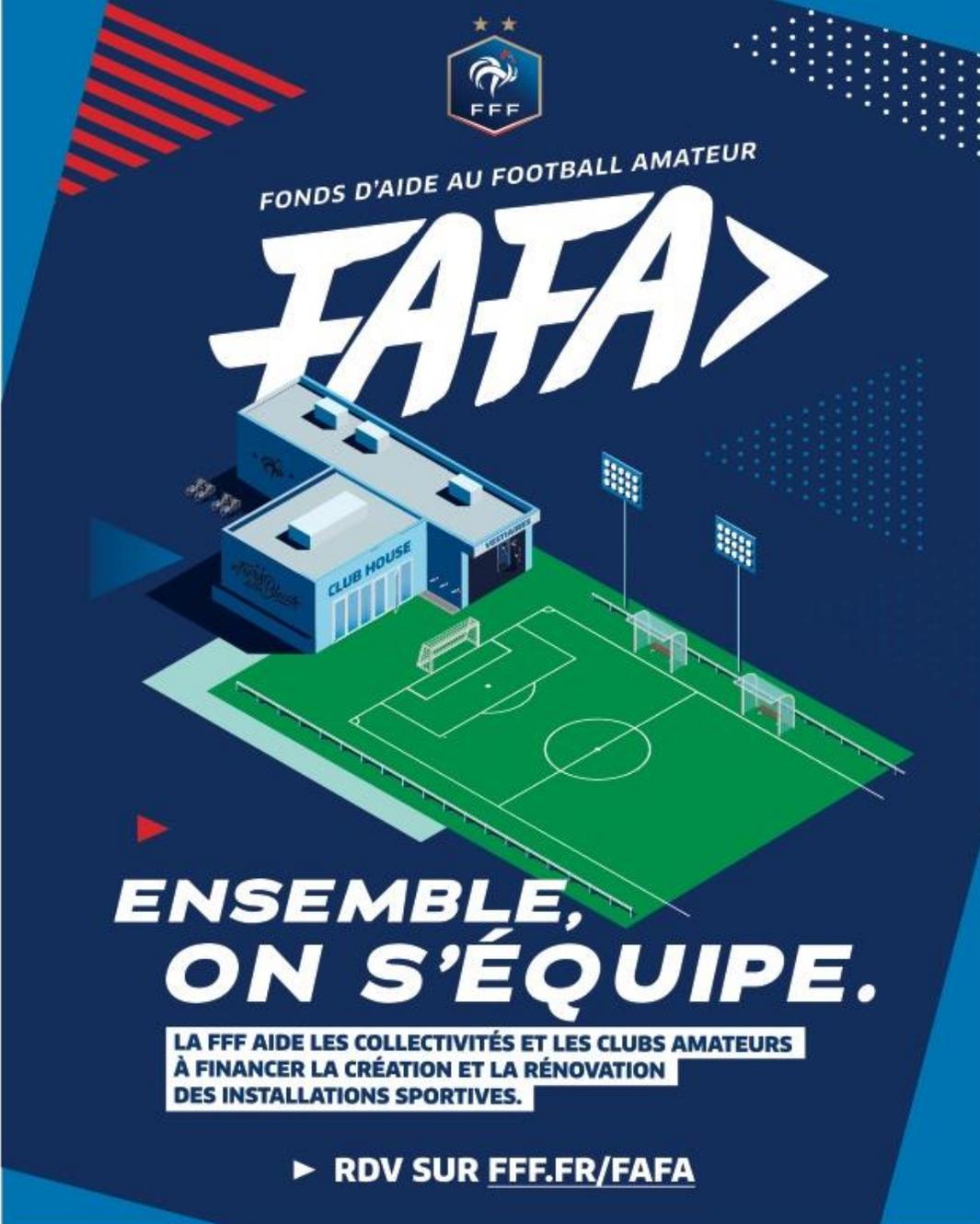
LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER
LEUR PROJET D'ACQUISITION D'UN MINI-BUS
POUR LE TRANSPORT DES LICENCIÉ(E)S.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA



ENSEMBLE, ON S'ÉQUIPE.

-  **Décentralisation de l'instruction et la validation de nombreux projets d'équipement (cf page suivante)**
-  Liberté laissée aux instances à définir elles-mêmes les **plafonds de financement** pour chaque nature de projet.
-  Instauration d'un **seuil plancher de financement** pour chaque nature de projet à hauteur de 1500 euros.
-  Mise en place d'un **projet territorial** détaillant la politique générale de chaque territoire sur le FAFA Equipement.
-  Dématérialisation de la saisie des dossiers sur l'outil de gestion en ligne si le club est porteur du projet



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA

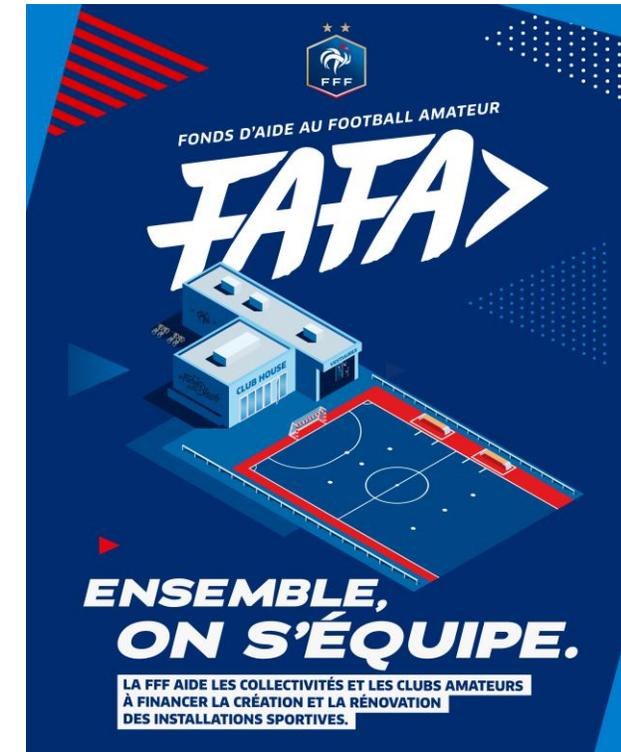
ENSEMBLE,
ON S'ÉQUIPE.

LA FFF AIDE LES COLLECTIVITÉS ET LES CLUBS AMATEURS
À FINANCER LA CRÉATION ET LA RÉNOVATION
DES INSTALLATIONS SPORTIVES.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/FAFA)

ENSEMBLE, ON S'ÉQUIPE.

-  Abondement en cas de couverture des terrains pour les natures de projets Futsal et Beach Soccer à hauteur de 30 000 Euros.
-  Financement d'un terrain de Futsal extérieur sans éclairage avec minoration de 5 000 Euros (15 000 Euros au lieu de 20 000 Euros).
-  Financement d'un revêtement de futsal (dalles PVC ou résine) en intérieur à hauteur de 15 000 Euros.



Décentralisation instruction dossiers

Les natures de projet dont le passage en Commission Fédérale est **non nécessaire**

- 01 Création d'un « Club house »
- 04 Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral
- 10 Création d'un terrain de Football à 8 contre 8, éclairé, en gazon synthétique
- 11 Projet d'équipement donnant lieu à un classement de l'installation en T7 ou un éclairage d'entraînement en E7
- 02 Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux dont le niveau de classement final est délégué à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS)
- 03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation dont le niveau de classement final est délégué à la CRTIS
- 05 Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée dont le niveau de classement final est délégué à la CRTIS
- 06 Renforcement/Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle dont le niveau de classement final est délégué à la CRTIS

Les natures de projet dont le passage en Commission Fédérale est **obligatoire**

- 07 Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique
- 08 Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé
- 09 Mise en conformité d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique éclairé par une extension de l'aire de jeu à 105x68 m
- 12 Autre projet dit « innovant »
- 02 Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux dont le niveau de classement final dépend de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS)
- 03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation dont le niveau de classement final dépend de la CRTIS
- 05 Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée dont le niveau de classement final dépend de la CRTIS
- 06 Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle dont le niveau de classement final dépend de la CRTIS

Une communication accentuée vers les clubs et collectivités



Webinaire Clubs Nouvelles pratiques



4 novembre 18h



Webinaire Clubs Equipement & Transport



18 novembre 18h



Webinaire Collectivités d'ici la fin d'année



Début décembre

03

Gestion administrative des dispositifs 2021-2022

Cynthia TRUONG

Cheffe de Projet F.A.FA. Equipement
Ligue du Football Amateur

Evolutions de l'application FAFA

Evolutions de l'application FAFA (mai 2021)

Aspects généraux

- Ajout du FAFA Emploi sur l'application FAFA
- Intégration de bulles de notifications (1 pour FAFA Equipement et Transport / 1 pour FAFA Emploi)



Notification	
Action à réaliser	
Dossier n°	
2700210408	
2700210306	
Dossier en cours à traiter par une instance	
Dossier n°	Instance
2701210310	FFF
2701210305	FFF
2700210515	FFF
2700210513	FFF
2700210512	FFF
2700210510	FFF
2700210509	FFF
2700210508	FFF
2700210505	FFF
2700210504	FFF
2700210503	FFF
2700210502	FFF
2700210413	FFF
2700210411	FFF
2700210409	FFF
2700210407	FFF
2700210403	FFF
2700210401	FFF
2700210317	FFF
2700210311	FFF

Saisie des dossiers

- Ouverture au club du FAFA via Footclubs

(Inchangé : si le porteur de projet est une collectivité, cette dernière doit transmettre l'ensemble des pièces du dossier au District)



Evolutions de l'application FAFA

	Evolutions de l'application FAFA (mai 2021)
Etude/suivi du dossier	<ul style="list-style-type: none">Intégration d'un fil d'ariane Club-District-Ligue-FFF pour le suivi du dossier (action à effectuer) Ajout du nom du porteur de projet dans le bandeau du dossier Validation des pièces par le District (si le club est porteur de projet)
Validation du dossier	<ul style="list-style-type: none">Pour les dossiers étudiés en Commission Fédérale : si avis favorable ou défavorable de la Commission et du BELFA, envoi d'une notification de décision à partir de l'application FAFA au porteur de projet (avec le District et la Ligue en copie). <i>Pour rappel, si un dossier est reporté, c'est à la Ligue et/ou District d'en informer le porteur de projet.</i>Pour les dossiers non étudiés en Commission Fédérale : formalisation d'une notification de décision par la Ligue et envoi au porteur de projet (<i>application de la même procédure mise en place jusqu'à présent pour les dossiers Sécurisation et Transport</i>)

Evolution de l'application FAFA

- **Prochaines évolutions (janvier 2022)**
 - **FAFA Equipement**
 - Au moment de la saisie du dossier : intégration d'une case à cocher pour indiquer le classement final de l'installation/éclairage (incidence sur le parcours du dossier -> étude du dossier en Commission ou non)
 - Au niveau de la FFF : simplification de la procédure de validation des dossiers non étudiés en Commission Fédérale (cf natures de projets qui peuvent être étudiés en Commission Fédérale ou non)
 - **FAFA Transport**
 - Mise en application de la location longue durée
 - Corrections d'anomalies structurantes

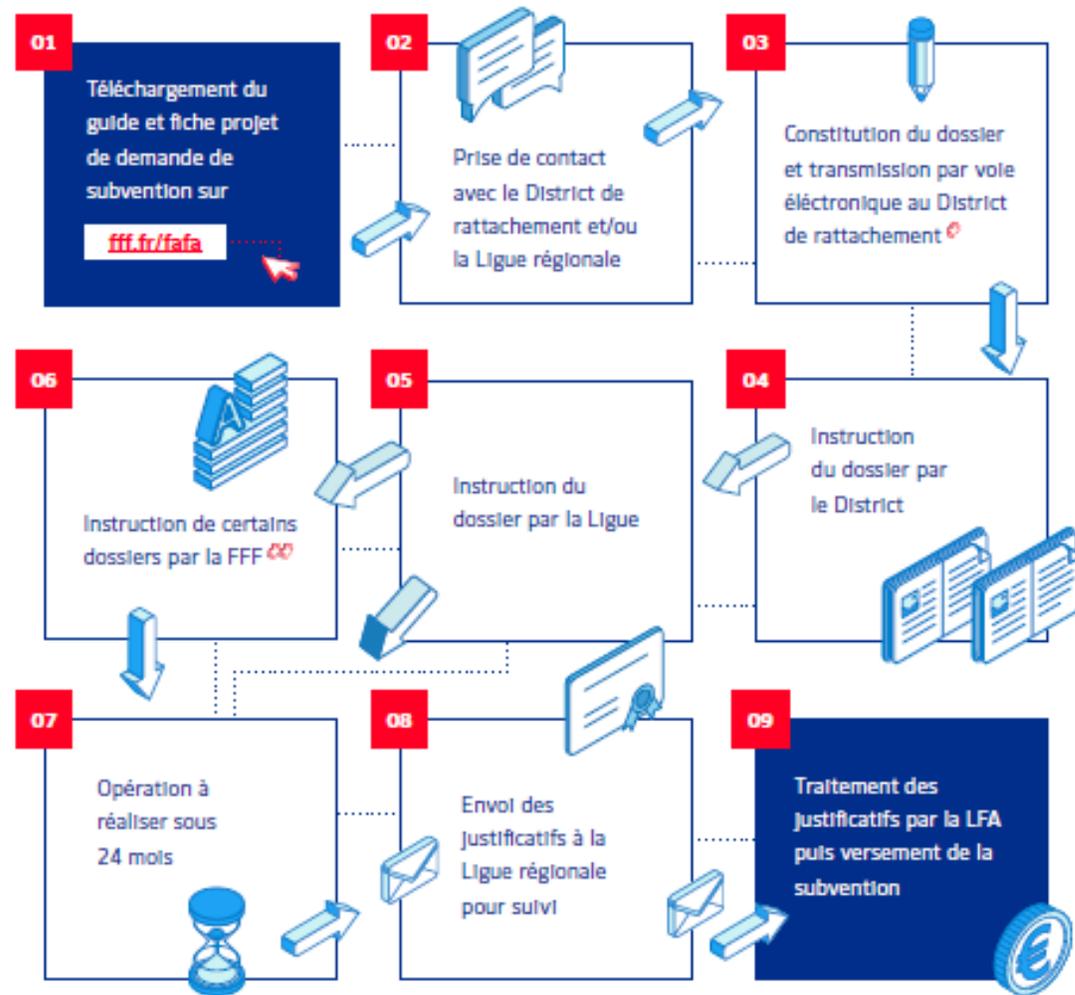
Procédure d'étude des dossiers

- **Ouverture de l'application Fafa** : mardi 2 novembre 2021
 - Tout nouveau dossier saisi en conformité avec les nouveaux cahiers des charges 2021-2022 et application des modalités de financement définies par les territoires (*souplesse sur l'utilisation de la fiche projet*)
 - Dossiers saisis sur une précédente saison (*ancien cahier des charges*)
 - Si besoin, clôturer les dossiers abandonnés
 - Application des nouveaux cahiers des charges et modalités de financement des territoires (donc si besoin, ressaisir le dossier)
 - Ressaisir le dossier si la nature de projet n'existe plus (cf projet 11)
- **Décentralisation de l'instruction des dossiers**
 - Pour les **dossiers étudiés en Commission Fédérale** (*procédure inchangée*)
 - Organisation d'une réunion de Commission tous les 2 mois en moyenne (date butoir fixée pour la transmission des dossiers à la FFF)
 - Etude et validation des dossiers par la Commission et le BELFA (formalisation de PV)
 - Envoi de notification de décision par la FFF (via l'outil et par mail)
 - Engagement comptable de la FFF
 - Pour les **dossiers non étudiés en Commission Fédérale** (*même principe que les dossiers de Sécurisation et Transport*)
 - Pas besoin de mail de la part des instances à la suite de l'envoi d'un dossier à la FFF
 - Validation régulière des dossiers par la FFF
 - Engagement comptable de la FFF
 - La FFF laisse le soin aux territoires de prendre connaissance de la validation du dossier afin d'en informer le porteur de projet

Procédure d'étude des dossiers

- **Demandes de versement de la subvention** (*procédure inchangée*)
 - Saisie, étude et validation des pièces justificatives par la Ligue dans l'application FAFA
 - La Ligue envoie un mail à la LFA pour l'étude des pièces (*personne en charge du dispositif concerné*)
 - La LFA et le Service des Terrains étudient les pièces
 - Pour les dossiers saisis au cours de saisons précédentes -> Application des modalités de financement en vigueur lors de la validation du dossier
 - Pour les dossiers validés à partir de la saison 2021-2022 -> Vérification du respect du seuil minimum d'aide de 1 500€ et des 80% d'aide maximum du coût total du projet
 - Après étude des pièces
 - Dossier conforme -> Versement de la subvention
 - Dossier non-conforme -> Envoi d'un mail à la Ligue pour régulariser le dossier
- **Demandes de prorogation** (*procédure inchangée*)

Procédure d'étude des dossiers



► Si le porteur de projet est une collectivité, cette dernière doit transmettre l'ensemble des pièces du dossier par mail au District.

► Si le porteur de projet est un club, ce dernier doit saisir le dossier via l'outil en ligne Fafa en y accédant via FootClubs. L'ensemble des informations et les pièces du dossier devront y être saisies.

04

Infrastructures Nouvelles Pratiques

Sébastien PESSOA et Michaël LANGOT

Chefs de Projet Nouvelles pratiques
Ligue du Football Amateur



FAFA >
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



FOCUS SUR LES DISPOSITIFS FAFA - NOUVELLES PRATIQUES

*Beach
Soccer*

Foot5

Futsal

ENJEUX DE LA F.F.F

POUR LA PERIODE 2021 - 2024

■ ENJEU POLITIQUE

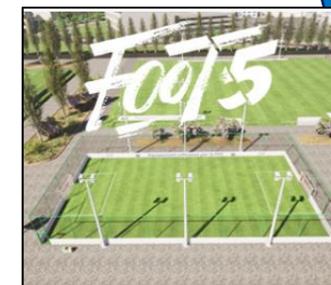
Depuis 2014, la Fédération Française de Football accompagne financièrement et techniquement les clubs et les collectivités à la **création d'équipements sportifs de proximité** afin de développer les nouvelles pratiques comme le **Beach Soccer, le Foot5 et le Futsal**.

Un des axes principaux de la dernière campagne électorale de Noël LE GRAËT – Président de la FFF (mandat 2021-2024) est de « **développer les nouvelles pratiques sur tous les territoires** » avec la volonté de:

« *Poursuivre le plan d'investissement dans les infrastructures dédiées aux nouvelles pratiques à hauteur de **6 M€ sur 4 ans** (objectif de **200 nouveaux terrains** de futsal extérieurs ou couverts, terrains de Foot5 et Beach-soccer financés sur la période) »;*

■ ENJEU DE DIVERSIFICATION, D'ACCESSIBILITÉ ET D'INCLUSION

La FFF marque sa **volonté de s'adresser à tous les publics** et de **permettre à chacun de trouver sa pratique**. Cet engagement se matérialise par la **diversification de l'offre fédérale** à travers notamment le **fort développement de pratiques dites "alternatives" du football**.



COLLABORATION AVEC LES COLLECTIVITÉS

Sur la base d'une étude réalisée conjointement par la FFF et le cabinet OLBIA Conseil en juin 2020, il apparaît que **les collectivités méconnaissent les espaces nouvelles pratiques** (mauvaise maîtrise des caractéristiques propres aux espaces nouvelles pratiques de la FFF). Cependant **l'animation des espaces de proximité est un enjeu pour 52% d'entre elles !**

Communication	Mobilisation	Valorisation
Campagne de E-mailing	Organisation de webinaires FFF / ANDES	Organisation d'évènements sportifs sur les terrains financés
Newsletter mensuelle	Rencontre élus locaux en région "sur le terrain"	Financement à 100% d'un ou 2 projets de terrain pour un concours
Communication web	Participation de la FFF à des évènements locaux	Organisation de trophées pour valoriser les acteurs pro-actifs

DES CAHIERS DES CHARGES RENOUVELÉS

Avec des visuels propres à chaque espace de pratique



Des nouveautés

- Comme l'ajout d'un abondement de 30 000 € en cas de couverture du terrain (*Beach Soccer et Futsal extérieur*)
- Le financement des terrains de **futsal en intérieur**
- Le financement d'un terrain de futsal en extérieur **éclairé ou non**
- Le financement de terrains de **futsal gazonnés en extérieur**

Une fiche projet repensée

ÉQUIPEMENT



FICHE PROJET

PRÉSENTATION DU PROJET

PARTIES 1 À 6 À COMPLÉTER PAR LE CLUB SUPPORT

Date prévisionnelle de début des travaux

Durée estimative de réalisation du projet (en mois)

1 DESCRIPTIF SOMMAIRE DU PROJET

2 OBJECTIFS POURSUIVIS

3 Pratiques proposées (cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- Foot5
- Foot en marchant
- Fit Foot
- Futnet
- Futsal
- Golf Foot
- Autre(s) - Précisez :

5 Autres publics utilisateurs (cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- Autres associations
- Autres publics (pompiers, gendarmes, policiers)
- Collectivité(s) (réalisation d'activités périscolaires ou organisation d'événements)
- Entreprises
- Établissements médico-sociaux (ESAT, EHPAD, IME, ITEP)
- Groupes scolaires
- Partenaires / Sponsors
- Public libre

4 Catégories ciblées (cochez la ou les case(s) correspondante(s))

- Foot Animation
- De U15 à U18 (Filles/Garçons)
- Seniors (Femmes/Hommes)
- Vétérans (Femmes/Hommes)
- Autre(s) - Précisez :

6 Mode de gestion de l'installation

- Exclusivement par le club
- Exclusivement par la commune (régie)
- Partagée (club et commune)
- Via une société (exemples : Société d'Économie Mixte / Société Publique Locale...)
- Sans mode de gestion (exemple : ouvert à tous publics, sans restriction)
- Autre(s) - Précisez :

Tous les champs ci-dessus doivent être obligatoirement dûment renseignés.

01

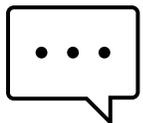
Beach Soccer

LA PRATIQUE DU BEACH SOCCER

ZONES PERIURBAINES, RURALES (LACS, BASES DE LOISIR)



Public cible : adolescents, seniors, public féminin.



Description : variante du football se jouant à 5 contre 5 sur un terrain de sable aux dimensions réduites. Il s'agit de la nouvelle pratique de football la plus récente.



Caractéristiques : jeu rythmé et aérien. Gestes acrobatiques et jeu de transition privilégié. Ambiance festive. Se joue pieds nus et sans besoin d'équipement.

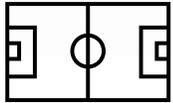


Bon à savoir :

Il est possible de construire des **terrains temporaires**, notamment dans un cadre estival. À noter que le Beach Soccer est un sport de sable, mais pas uniquement un sport de plage. Sa pratique n'est donc pas exclusive aux littoraux.

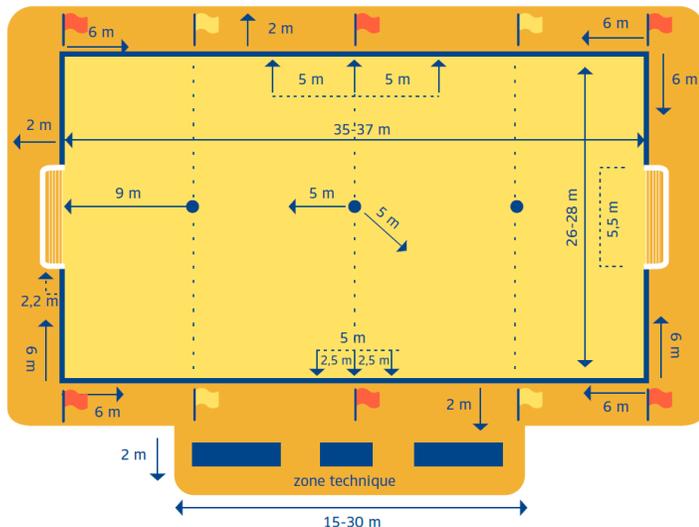
Mutualisation possible avec la pratique du Beach Rugby, du Beach Volley, du Beach Badminton, du Beach Tennis.

LE TERRAIN DE BEACH SOCCER



Caractéristiques et implantation

- **Dimensions :** 35 à 37 m de long pour 26 à 28 m de large.



- **Recommandations d'installation :**
 - En proximité des utilisateurs et facile d'accès.
 - Un point d'eau à proximité.
 - Possibilité de couvrir le terrain et d'être éligible à des subventions complémentaires.



Estimation des coûts

Postes de dépenses	Coût estimé	Subvention FFF
<i>Terrain temporaire sur plage</i>		
Buts, filets, tracé	2,5 K€	Aide forfaitaire 15 000 € (dans la limite de 50 % du montant des travaux)
Pare-ballons	10 K€	
Total (temporaire)	12,5 K€	
<i>Terrain permanent (hors terrassement)</i>		
Sable (granulométrie de 0,2 à 0,3mm)	15 à 22 K€	de 50 % du montant des travaux)
Tissu géotextile	1,5 K€	
Total (terrain permanent)	36 K€	
Couverture (préau) du terrain (option)	150/200K€	30K€



Entretien

- Nettoyage périodique du sable par ratissage (utilisation d'un appareil motoculteur plusieurs fois par an) en retirant les éventuels corps étrangers sur le terrain.

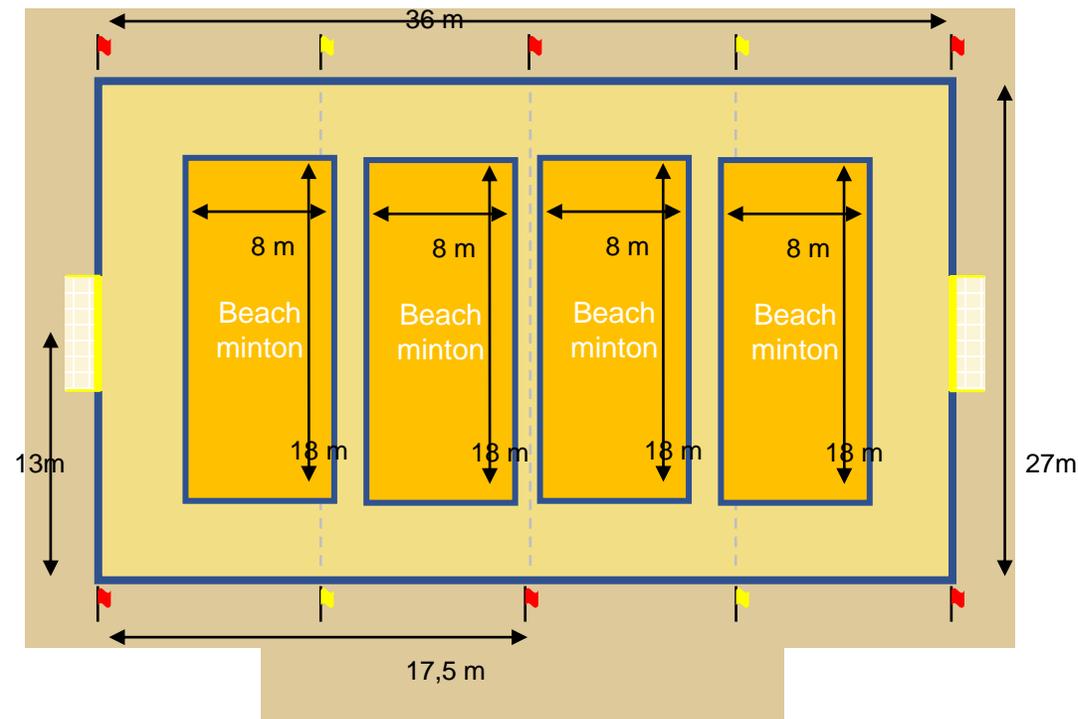
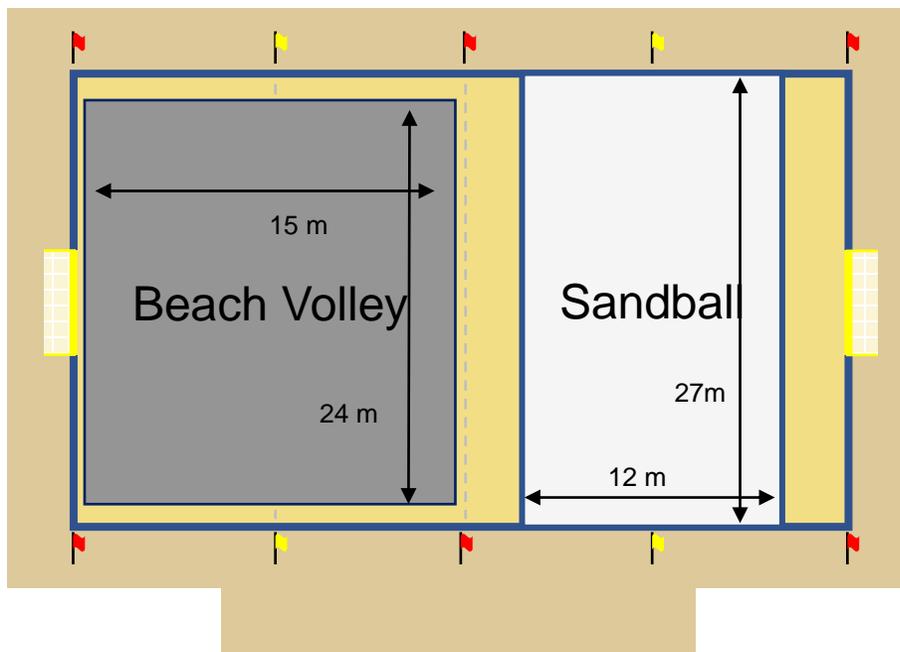
MUTUALISATION DES ESPACES

TRAVAIL EN LIEN AVEC LE CNOSF ET LES FÉDÉRATIONS



Attirer d'autres sportifs et faire vivre encore d'avantage l'espace

- Mutualisation des coûts d'installation et d'entretien, gestion partagée du terrain.



02

Foot 5



LA PRATIQUE DU FOOT5

ZONES RURALES ET SEMI RURALES



Public cible : public féminin, adolescents, seniors, vétérans (35-45 ans) et super-vétérans (+45 ans).

Description : variante du football se jouant à 5 contre 5 sur un **terrain en gazon synthétique** aux **dimensions réduites** et **entouré de palissades**. Des filets pare-ballons sont placés sur les côtés et parfois au-dessus du terrain.



Caractéristiques : jeu en continuité, offensif, **technique** et **intense**. Absence de contacts.

Cet équipement est **parfaitement adapté pour proposer de nouvelles pratiques** comme le **FitFoot**, le **Futnet** (tennisballon) et le **Foot en marchant** et engendre donc une véritable opportunité de développement.



Mairie de DONZENAC (19)

Mairie de SALOUEL (80)

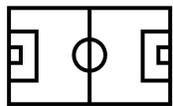


Bon à savoir :

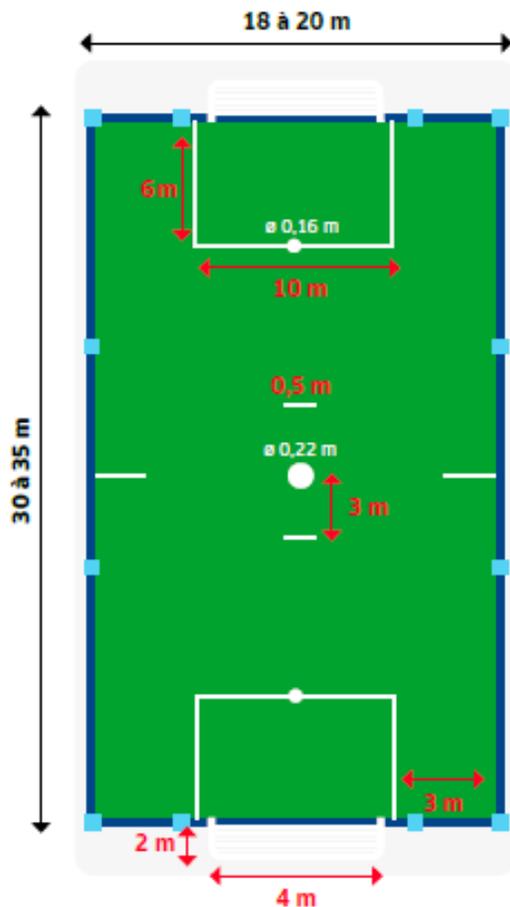
Depuis 2015, la FFF a lancé un **plan de développement Foot5** qui repose sur **2 piliers**:



1. le **financement d'infrastructures** au sein des clubs en zones rurales ou semi-rurales;
2. l'**extension de l'offre de pratique** dans les zones urbaines ou péri-urbaines à travers les conventions avec les réseaux Foot5, présents sur le territoire depuis de nombreuses années.



Caractéristiques



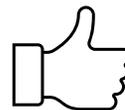
Dimensions :
30 à 35 m en longueur pour 18 à 20 m en largeur.



Estimation des coûts

Postes de dépense	Coût estimé	Subvention FFF
Revêtement synthétique	70 000 €* 70 000 €*	Aide forfaitaire de 30 000 € (dans la limite de 50 % du montant des travaux)
Buts		
Palissade		
Filet pare-ballon		
Éclairage		

* L'estimation du montant proposé intègre la fourniture et la pose des équipements décrits dans la colonne « Postes de dépense ». Le montant ne prend pas en compte les coûts de terrassement qui varient fortement en fonction de l'implantation décidée.



Recommandations d'implantation

- Au sein d'une installation sportive existante ou en création et facile d'accès (ex: transports en commun).
- Sur une zone parfaitement plane.
- Un point d'eau et des vestiaires à proximité, le terrain doit être construit au sein d'un complexe sportif existant.

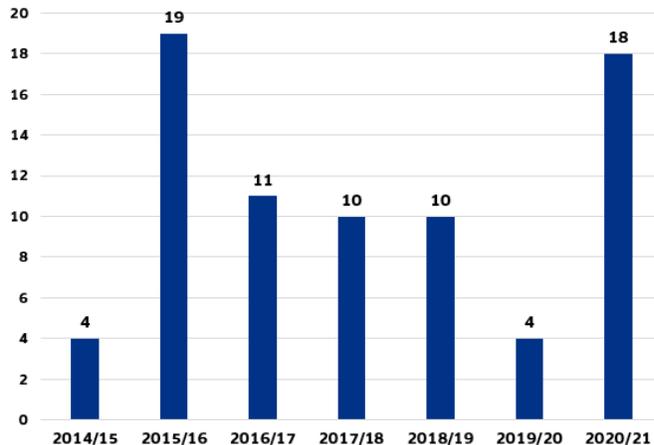


INFRASTRUCTURES ET CLUBS

CARTOGRAPHIE DES TERRAINS DE FOOT5

76 terrains de Foot5 ont été cofinancés par la FFF depuis 2014

Terrains de Foot5 financés par saison



100

% des clubs sont satisfaits ou très satisfaits de leur(s) terrain(s) et recommandent la création de cet équipement à d'autres communes/clubs affiliés

130 nouveaux terrains de Foot5 à horizon 2024 (objectif)

03

Futsal

Futsal

LA PRATIQUE DU FUTSAL

ZONES URBAINES, PERIURBAINES



Public prioritaire : adolescents, séniors – femmes et hommes



Description : variante du football se jouant à 5 contre 5 sur un terrain en extérieur aux dimensions réduites. Le ballon est plus petit et lesté pour moins rebondir.



Caractéristiques : jeu en continuité, offensif, technique et intense. Jeu au sol favorisé.



Terrain futsal en gazon synthétique



Terrain futsal dalles de polypropylène



Bon à savoir :

Les terrains de Futsal extérieur peuvent permettre **aux clubs de se lancer dans les compétitions** de niveau départemental de futsal. La construction de ce type de terrain, financé par la FFF, aide donc à **désengorger les gymnases**.

Le futsal est une **pratique très structurée** (compétitions nationales, internationales, loisir ...). Elle est la pratique **la plus plébiscitée en UNSS** notamment **chez les filles**.

De plus, c'est un **sport olympique** (1^{er} tournoi M & F aux JOJ de 2018)

Futsal

LA TERRAIN DE FUTSAL



Cartographie des terrains



Caractéristiques et implantation

Dimensions : 40m de long pour 20m de large.
A noter : Le terrain possède les mêmes dimensions que pour le Handball.



Recommandations d'installation :

- En proximité des utilisateurs et facile d'accès.
- Sur une zone parfaitement plane.
- Un point d'eau et des vestiaires à proximité.
- Possibilité de couvrir le terrain et d'être éligible à des subventions complémentaires
- Réhabilitation de plateaux multisports obsolètes (revêtements dégradés...)



Estimation des coûts

Postes de dépense	Coût estimé	Subvention FFF
dalles de polypropylène / gazon synthétique	40K€*	15K€
Buts (3x2m)		
Marquage		
Système d'éclairage (recommandé)	20k€	5K€
Filet pare-ballon (recommandé)		
Couverture (préau) du terrain (option)	150/200K€	30K€

* L'estimation de montant proposé intègre la fourniture et la pose des équipements décrits dans la colonne « Postes de dépense ». Le montant ne prend pas en compte les coûts de terrassement qui varient fortement en fonction de l'implantation décidée.



Entretien

Entretien peu coûteux se résumant principalement à vérifier l'état du sol (joints de collage des dalles) et des buts (serrage des filets).

Futsal

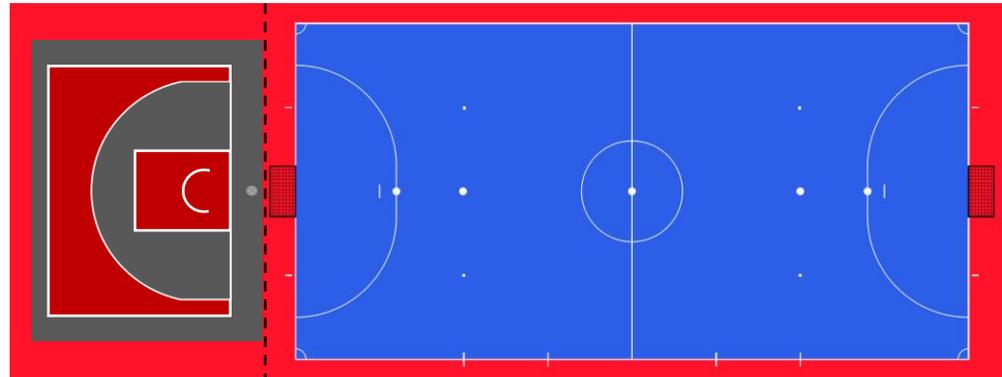
MUTUALISATION DES ESPACES

TRAVAIL EN LIEN AVEC LE CNOSF ET LES FÉDÉRATIONS

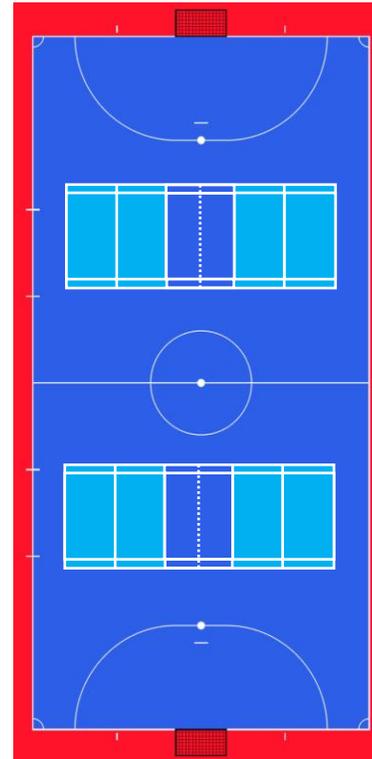


Attirer d'autres sportifs et faire vivre encore d'avantage l'espace

- Mutualisation des coûts d'installation et d'entretien, gestion partagée du terrain.



Futsal





FINANCEMENT & PROJET TERRITORIAL

6 M€ SUR 4 ANS POUR LES ESPACES DE PROXIMITÉ



Quelle somme maximale un club/une collectivité peut-elle recevoir de la part du Fonds d'Aide au Football Amateur ?

→ Jusqu'à 50% du projet finançable par le FAFA

→ Autre financeurs potentiels

- Le département
- La ville, via le dispositif Politique de la Ville
- La préfecture via des fonds spécifiques
- L'ANS via le plan « espaces de proximité »

	Foot5	Futsal	Beach Soccer
Coût estimé	70 K€	40 K€	36 K€
Financement FFF	30 K€	15 K€	15 K€
% FFF	42	37,5	42
Reste à financer	40 K€	25 K€	21 K€
% Autres financements	58	62,5	58

Objectif 2024

200 nouveaux espaces de proximité



LA F.F.F. dans le plan « équipements de proximité »

- Un **engagement financier** pouvant faire disparaître le reste à charge de la collectivité
- Un **accompagnement du club** vers un passage « en mode projets inclusifs »
- Un **dispositif applicable** sur tout le territoire et **particulièrement en zones carencées**



FATA >

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

MERCI

CONTACTS :

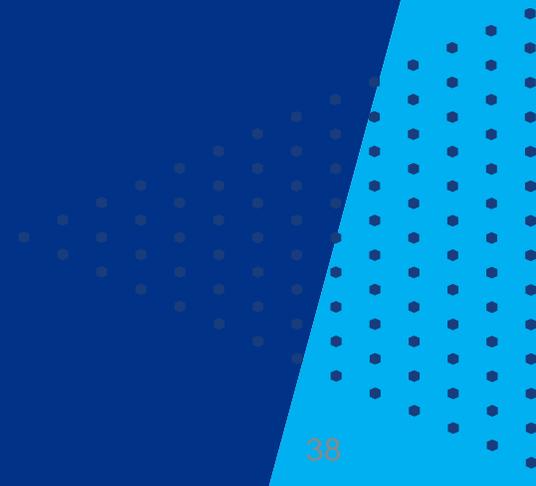
spessoa@fff.fr – tél : 06 99 61 07 19 (*Futsal et Beach Soccer*)

mlangot@fff.fr – tél : 06 07 48 28 60 (*Foot5*)



FATA

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



Questions / Réponses

